



# Écologique et responsable : le compostage domestique

**100 000 foyers par an équipés de composteur domestique, tel est l'objectif réaffirmé par le ministère de l'Écologie en novembre dernier. Et il est vrai qu'au prix, tant financier qu'environnemental, que nous payons le traitement de nos déchets, la généralisation de cette pratique s'impose.**

**V**ertigineux ! En moyenne, nous produisons tous 360 kg d'ordures ménagères par an dont 290 kg finissent en décharge ou dans un incinérateur. Plus inquiétant encore, d'ici 5 ans, selon le Centre national d'information indépendante sur les déchets, les 3/4 des départements n'arriveront plus à en assurer le traitement et seront à saturation d'ordures ! Il existe pourtant un moyen simple de réduire notre tas d'ordures annuel de 70 kg par an et par habitant : le compostage.



Cette pratique, nombre de jardiniers écologiques la connaissent. Elle consiste assez simplement à transformer des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène, avec la complicité de micro-organismes, en un compost aux qualités comparables à celle de l'humus à utiliser au jar-

din ou pour les plantes d'intérieur. Malheureusement, si la pratique du compostage domestique individuel est très répandue en Allemagne ou au Canada, en France, ce ne sont pour le moment que 6 % de nos déchets ménagers qui sont ainsi traités. Le ministère de l'Écologie a donc décidé de relancer à la fin de l'an passé son plan national en faveur du compostage, en débloquent, via l'Ademe, un budget annuel de près de 2 millions d'euros pour inciter 100 000 foyers par an à adopter cette pratique. Un geste significatif que beaucoup trouvent cependant trop modeste...

Car, à bien y regarder, le meilleur moyen d'alléger la facture de traitement des ordures ménagères serait d'encourager le compostage collectif qu'il soit de copropriété, de quartier ou municipal. Car tout le monde ne dispose pas forcément d'un jardin pour y installer son bac à compost. Mais pour le moment, du côté des pouvoirs publics influencés par le lobby des industriels du traitement des déchets, c'est

le silence radio sur l'encouragement à cette pratique. Cela serait pourtant le meilleur moyen de réduire la "taxe d'ordures ménagères" en limitant les pollutions liées à leur traitement industriel...

Jorge Romero

## À savoir...

### Les grands principes

■ **Des matières mélangées.** Quel que soit le mode de compostage choisi (en tas ou en bac), sa réussite dépend d'abord du mélange des matières organiques, chaque type de déchet apportant ses spécificités. L'idéal est sans doute d'alimenter son tas de compost par fines couches alternant les déchets secs, les déchets humides, ceux qui sont fins ou encore ceux qui sont les plus grossiers. En tas et plus encore en bac, le compost doit être régulièrement retourné ou brassé.



■ **Une aération régulière.** C'est le meilleur moyen pour que les déchets compostés ne se tassent pas trop, ne s'étouffent et ne pourrissent pas en laissant s'échapper un jus nauséabond. L'oxygène étant essentiel au compostage, il faut brasser régulièrement le compost (une fois par semaine au démarrage, puis tous les 1 ou 2 mois) et ne pas hésiter à y ajouter des déchets grossiers (branches broyées, déchets de tailles...).

■ **Une humidité contrôlée.** Pour réussir le compost, c'est un peu la règle du "ni-ni" qui s'applique : à savoir, ni trop humide, ni trop sec sans quoi le processus de décomposition s'arrête. L'idéal est qu'il soit légèrement humide en permanence. S'il l'est trop : il faut y ajouter des déchets secs (feuilles mortes par exemple). S'il est trop sec (le signe visible est souvent que les fourmis se mettent à le coloniser), il ne faut pas hésiter à l'arroser ou à y ajouter des déchets humides (les tontes de pelouses).



### Quels déchets ?

■ **Les déchets du jardin :** résidus de tontes, feuilles, fleurs fanées, feuillage des légumes après récolte, branches et résidus de taille (après avoir été broyés)... Attention à certaines plantes du potager ou mauvaises herbes montées en graines, en répandant votre compost, vous risquez de les semer !

■ **Les déchets de cuisine :** épluchures, marc de café, filtre en papier, pains, laitages, fanes de légumes, fruits abîmés, coquilles de moules, d'œufs, de noix concassées... Attention : viandes et poissons sont à éviter.



■ **Les déchets de la maison.** Principalement les papiers (mouchoirs, essuie-tout, journaux et cartons découpés, cendre de bois, sciures et copeaux...)

#### ■ UN BAC À LOMBRICOMPOST DE VILLE

Plus besoin de jardin, un balcon ou une terrasse suffisent ! Ce bac révolutionnaire de 50 cm de diamètre et d'une contenance de 44 litres permet en effet de recycler 40 % des déchets d'une famille de six personnes. Grâce au vers de terre (fournis lors de l'achat) qui circulent entre les trois plateaux ce bac produit 700 litres d'engrais liquides pour les plantes par an et 45 kg de compost. Sans odeur, il peut même être utilisé à l'intérieur.

Plus d'infos : [www.verslaterre.fr](http://www.verslaterre.fr)

